



DÉCISION

N° : 2026-71

Exécutoire le : 10 MARS 2026

Publiée / Notifiée le : 10 MARS 2026

Visée le : 05 MARS 2026

COMMANDE PUBLIQUE Travaux de dépollution PROCITE 609 route de Drumettaz sur la commune de Drumettaz Clarafond - Attribution

Le Président de Grand Lac,

- Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L. 5211-10,
- Vu les délibérations en date du 28 juillet 2020, du 23 mars 2021 et du 21 juin 2021 portant délégations du Conseil communautaire au Président de Grand Lac,
- Vu l'arrêté n°2020-33 portant délégation de fonction et de signature à M. Yves Mercier, 13^{ème} vice-président de Grand Lac en charge de la commande publique,
- Vu le devis de l'entreprise SERPOL en date du 16 février 2026

Considérant les travaux de dépollution nécessaires sur la commune de Drumettaz Clarafond, au 609 Rte de Drumettaz, sur le site de PROCITE parcelle B 1998, dans le cadre d'une future vente de cette parcelle.

DÉCIDE :

ARTICLE 1 : ATTRIBUTION

De signer le devis d'un montant de 26 109.53 € HT avec l'entreprise SERPOL domiciliée 2 chemin du génie - 69200 Vénissieux

ARTICLE 2 : NOTIFICATIONS

Une copie de la présente sera adressée à :

- Mme la Préfète de la Savoie,
- M. le Receveur,
- L'entreprise SERPOL

Cette décision, une fois exécutoire, pourra être contestée :

1. Par la voie du recours gracieux, dans les deux mois suivant son caractère exécutoire, par lettre adressée à Grand Lac, le silence gardé pendant deux mois valant rejet.
2. Par la voie du recours contentieux dans les deux mois suivant son caractère exécutoire, par introduction d'un recours auprès du Tribunal administratif de Grenoble, Place de Verdun.

Aix-les-Bains,

Le 13^{ème} Vice-Président délégué à la
commande publique
Yves MERCIER

Signé électroniquement pour le Président, par délégation,
par Yves MERCIER Vice Président Commande publique, travaux, patrimoine intercommunal et gens du voyage
le 03/03/2026 15:36:47



Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Décision 2026-71 : Travaux de dépollution PROCITE 609 route de Drumettaz sur la commune de Drumettaz Clarafond
- Attribution

Date de transmission de l'acte : 05/03/2026

**Date de réception de l'accusé de
réception :** 05/03/2026

Numéro de l'acte : Dec2311 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20260303-Dec2311-AR

Date de décision : 03/03/2026

Acte transmis par : ESTELLE COSTA DE BEAUREGARD ID

Nature de l'acte : Actes réglementaires

Matière de l'acte : 1. Commande Publique
1.1. Marchés publics
1.1.2. Dossier du marché (travaux, fournitures, services)